

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 27 mai 2021

heure de début de séance : 18 heures 15

heure de fin de séance : 20 heures 00

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Pierre FOURNIER	Proviseur
Secrétaire de séance	Mme Hammou	Parent d'élève

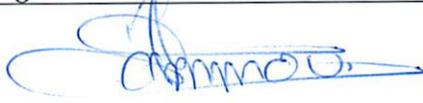
Nombre de membres présents : 16

Quorum : **Atteint**

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 11 février 2021 est *approuvé* [X]
refusé []

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières	3	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions	1	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...		
IX	Formation continue, GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI			
XII	Questions Diverses	1	
Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation			
TOTAL		5	

Le 24 Juin 2021

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
	

Transmission à l'Inspecteur d'Académie

le :

Transmission au Recteur

le

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
JEUDI 27 MAI 2021**

sous la présidence de : Pierre FOURNIER

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement :	Pierre FOURNIER	X		
- Adjoint :	François LE ROHELLEC	X		
- Gestionnaire :	Rodolphe FEVRE	X		
- Conseiller Principal d'Education :	Bénédicte DIAZ	X		
- Chef des travaux :	Françoise VAISSE	X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement :	1 – Dolorès ROQUE			X
	2- René MORENO		X	
- de la commune siège :	1 – Elisabeth PISSARO			X
- du groupe de communes	1 – Michel HERAIL		X	
- qualifiées	1 –Philippe PUJAS –Directeur IUT	X		
	2 -			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</i>				
	1 – Clément GRENET	X		
	2 – Claudine DARS DENISE	X		
	3 – Eric MEJEAN	X		
	4 – Sylvie ARCHIMBEAU représentée par Mme PETIT	X		
	5 – Pierre PRIM	X		
	6 – M'Hamed BEN AMAR	X		
	7 – Julien MANRESA		X	
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. :</i>				
	1 – Nathalie COUROUTEL	X		
	2 – Jean Luc SALINAS	X		
	3 – Bernard GIRAUDON	X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Alima HAMMOU	X		
	2 – Alain LEFEBVRE représenté par Mme ROSE	X		
	3 – Zolika BRAFMAN	X		
	4 – Judith TORTI			X
	5 – Soria BENCHENNOUF			X
	6 –			
	7 -			
- élèves	1 –Cloé BALDERAS		X	
	2 – Oussama SAOUD		X	
	3 – Raphaël THIBault		X	
	4 – Sarah TEBSI		X	
	5 – Bastien CALABRO		X	
MEMBRES INVITES				
	Laurent CAMBON – Provisieur adjoint	X		

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 27-05-2021
- *N° de séance* : 5

Chapitre : II

Affaires financières

DBM LPO

Présentation du document modification : prélèvement sur fonds de roulement par M.Fèvre.

Il demande l'autorisation de prélever 20 000,00 € sur le fonds de roulement.

7000 euros seront consacrés au service opération en capital (achat de mobilier pour le CDI et divers investissements) et 13 000 euros pour le service administration logistique.

Vote : Adoption à l'unanimité

•

•

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-05-2021
- N° de séance : 5

Chapitre : VIII

Pédagogie, vie scolaire, projets...

Calendrier PFMP (2021-2022)

M. Fournier donne la parole à Mme Vaisse (DDFPT).

Elle précise que : « établir ce calendrier est un exercice difficile ». Il faut tenir compte de la capacité qu'ont les structures à « absorber » le nombre d'élèves demandeurs de stage du bassin.

M. Fournier précise que sur ce calendrier, la dernière ligne est consacrée à une proposition « stage seconde générale ».

Projet : Permettre, sur la base du volontariat, aux élèves de seconde générale, de faire un stage sur la deuxième quinzaine de juin.

Celui-ci aurait pour objectifs :

Découvrir des métiers pour ceux qui n'ont pas de projet professionnel.

Confirmer ou infirmer le choix de spécialités et/ou le projet professionnel s'il est défini.

Permettre de confronter ses désirs, ses rêves à la réalité du terrain

A priori, 1/3 des élèves serait intéressé.

M. Fournier remercie les DDFPT qui se sont proposés pour gérer le dossier dans son aspect conventions de stage.

Mme Vaisse précise néanmoins qu'un investissement des professeurs principaux sera nécessaires dans les différentes étapes du projet.

Actions du PP :

Présentation du projet aux élèves,

Suivi de l'élève (contact avec l'entreprise durant la période de stage),

Suivi des conventions de stages (remise et récupération auprès des élèves).

M. Méjean soulève que les représentants du corps de professeurs ne peuvent s'engager pour l'ensemble de leurs collègues. Il mentionne également que l'encadrement de l'élève risque de poser des problèmes. Les enseignants de seconde ont-ils été sollicités ?

Mme Vaisse souligne qu'il existe une réelle demande de la part des élèves de seconde.

M. Fournier complète en précisant que cette période rentrerait dans l'horaire annuel dû à l'Orientation (54h).

M. Prim met en avant que l'expérimentation est intéressante mais que le choix des spécialités est déjà effectué.

M. Fournier : Oui, c'est pour cela qu'il faudra garder une certaine souplesse (i.e : transfert de spécialités autorisé au cas par cas) à la rentrée scolaire au regard des retours de stage.

M. Fournier complète ses propos en apportant l'information que les enseignants de seconde seront sollicités et propose donc le vote du calendrier à l'exception de la dernière ligne concernant les stages de seconde générale. Celle-ci sera remise au vote au CA de début juillet.

Vote du calendrier -hors dernière ligne « stage seconde »- : unanimité

Informations générales

- Régie de l'Hérault Transport et travaux générés sur la place Charles de Gaulle en centre-ville.

Sur une période de 18 à 24 mois sont programmés des travaux sur la place Charles de Gaulle, lieu faisant fonction de gare routière pour tous les bus LIO et BEEMOB. Cette desserte ne sera donc plus utilisée (durant les travaux) pour les élèves du LPO Jean Moulin.

Une rencontre ce jour (27 mai), avec Hérault Transport a pu établir une organisation qui permettra aux lycéens de Jean Moulin de ne pas être trop impactés par ces travaux. L'établissement aura donc des bus spécifiquement dédiés venant de chaque village concerné (17 bus). Les arrivées et départs se feront à proximité de l'espace Perréal, sur les deux voies (rue en face du feu qui se trouve au niveau du collège la Dullague). Départs prévus à 16h, 17h et 18h.

- Le 24 juin 2021, entrevue avec M. Leduc, responsable des travaux, pour finaliser les travaux du B3.

Malheureusement il est impossible de libérer de tous les cours le 1er étage lors des travaux.

Cela engendrera donc quelques « inconforts sonores », pour le personnel et les élèves durant cette période.

Il est demandé si les Algécos peuvent être exploités pour éviter ces nuisances. La réponse est négative car ils ne seront plus là à l'été 2021 suite à la réception du bâtiment 1.

- Bâtiment 2 : Projet de rénovation bien entamé sur l'extérieur et le plateau sportif (livraison prévue juillet 2022)
- Barreaudage efficace pour bloquer le passage à l'avenue J. Constans (RDV le 2 juin)

Mme Dars-Denise précise qu'il y a aussi un accès vulnérable sur le lycée au niveau des bambous.

A ce jour il n'a pas été constaté d'intrusion de ce côté au contraire de l'avenue J. Constans.

- Changement du système de chauffe.

La chaudière à bois sera retirée et réaffectée sur un établissement de l'académie. Les autres chaudières seront retirées mais cela demandera des travaux (destruction d'un mur) pour les faire sortir. Seront installées pour la saison 21-22 des chaudières à gaz et, pour la saison 22-23, une chaudière à granulés ; soit au total 6 chaudières pour une capacité de chauffe plus importante qu'actuellement. Les travaux sont prévus pour cet été. N.B : les chaudières exploitées jusqu'alors sont des chaudières de « secours » et datent de 1978.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-05-2021
- N° de séance : 5

Chapitre : VII

Projet d'établissement

Environnement :

- Etablissement des années 60. Les façades sont des monuments historiques.
- Quartier avec une grande pauvreté (15% de l'effectif)
- Etablissement populaire
- Concentration des quartiers défavorisés
- Le centre-ville perd sa population à revenus moyens (exode vers les villages) et les cadres inscrivent plus facilement leur(s) enfant(s) dans le privé = aggravation de la fracture scolaire et sociale. Pour essayer de rétablir un équilibre, une mixité, l'établissement décide de proposer un large panel de formations afin d'attirer ces publics fuyants.
- 13 spécialités (réforme bac) proposées aux élèves.

Présentation du document diagnostic.

- Rappel sur la situation géographique du lycée,
- Rappel sur la situation économique et sociale
- Rappel sur comparaison EPLE sur 4 départements de l'Académie (PO-Aude-Hérault-Gard) pour superficie similaire, contexte similaire...

= Nombre d' AED (24,5) conséquent, cependant le « poste internat » nécessite l'affectation d'un grand nombre d'AED à sa gestion.

= Nombre de personnels de direction en négatif. Une demande a été faite pour la création d'un poste supplémentaire « PERDIR » (personnels de direction)

M. Prim signale que dans les calculs, le rectorat ne prend pas en compte la superficie de l'établissement.

M. Fournier complète l'intervention en stipulant que pour ces éléments de comparaison, il a pris des établissements de même taille environ.

- En SEP, la filière « aide à la personne » est très demandée par les élèves issus de secteurs défavorisés.
- Il y a au sein de l'établissement 45% de boursiers.

M. Méjean pose la question du problème de « l'offre d'éducation » au collège.

M. Fournier expose que la problématique en l'espèce est que les collèges du centre-ville ont vu partir leurs élèves en périphérie. Paupérisation du centre-ville. Exode d'une tranche de la population à « bons revenus ».

M. Prim : Est-ce une vision qui se retrouve au niveau national ?

M. Fournier : Non c'est une caractéristique du bassin sud (de Perpignan-Béziers-Montpellier)

Présentation de propositions :

- Refondre la carte scolaire
- Développer une carte des formations et un panel d'options attractives

Présentation des points forts :

- les personnels, TOUS, sont engagés dans la réussite de l'établissement,
- Carte de formations riche (13 spécialités, les filières Pro),
- Lieu de vie apprécié par les élèves (93 % des élèves, suite à une étude réalisée par des BTS du lycée, se sentent en sécurité et apprécient leurs professeurs).

Constat de M. Fournier sur l'année 2020-21 : Les élèves du LPO ont des personnalités très riches.

Synthèse du projet d'Etablissement :

Réalisé en groupe restreint (membres du conseil pédagogique) car la crise sanitaire n'a pas permis une consultation parents/enseignants/élèves

- 3 axes de travail
 - Se sécuriser
 - S'entraider
 - S'émanciper

M. Fournier remercie M. Prim pour le travail réalisé.

Ce projet, le tableau des propositions et des analyses qui l'accompagne sont le résultat de 10 ans de réflexions et un acte posé pour le mieux-être de tous.

M. Méjean souligne le très bon travail effectué.

M. Prim précise que le « tableau propositions et analyses » est d'inspiration populaire → Conscientisation.

Le projet est établi suite à un diagnostic.

L'objectif pour l'année prochaine est de travailler ces axes avec les élèves, les parents...

Mr Pujas représentant de l'IUT intervient en demandant de ne pas oublier dans le projet l'enseignement supérieur.

Mise en avant de la liaison avec le collège et le supérieur. M. Fournier précise qu'effectivement le lycée est en attente de retours des établissements du supérieur (attendus, profils d'élèves pour telle ou telle filière...) et concernant la liaison avec les collèges, cette année, 80 professeurs ont été accueillis pour une présentation de l'établissement et des formations, surtout en filière pro.

Vote : Adoption à l'unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-05-2021
- N° de séance : 5

Chapitre : V

Contrats, conventions

CONVENTIONS

Mr Fèvre présente les conventions :

- Conventions d'occupation des locaux

Organismes	Type de locaux	Période	Jours
Université Montpellier 3	petit gymnase	du 13 septembre 2021 au 31 mai 2022	lundi, mardi et jeudi de 18 h à 19h30
ASB GYM	petit gymnase	année scolaire 2021-2022	mercredi de 16h30 à 18 h- 5 week end en fonction des championnats et stages
HANDBALL	grand gymnase	année scolaire 2021-2022	le mardi soir de 18h30 à 20 h

Vote à l'unanimité

- Conventions de partenariat

LIBELLE	Type	Durée	Observations
CEB (Club d'escrime biterrois)	partenariat	année scolaire 2021-2022	Classe à horaires aménagés
ASBH	partenariat	année scolaire	Classe à horaires aménagés
ASB	partenariat	année scolaire	Section sportive

Concernant la section sportive football la commission de recrutement aura lieu le vendredi 28 mai. M. le proviseur émet le souhait de créer plus tard une section féminine . Une attention particulière est portée, toutes sections confondues, sur le comportement, la motivation, l'attitude scolaire, l'état d'esprit des éléments recrutés.

FCPE : Problèmes rencontrés avec le comportement inapproprié de certains éléments.

M. Fournier : Des mesures disciplinaires ont été prises et des formations en interne ont été réalisées. Sur l'année 2021, il n'y a pas eu d'incidents.

Comme toutes les autres sections sportives, une attention particulière est portée sur l'état d'esprit, le comportement, l'attitude scolaire...

Vote à l'unanimité

- **Canyonisme** : Pratique de randonnées et escalades aquatiques . Mise en place rentrée 2022.

M. Fournier : Cette section est très active et appréciée en UNSS. Deux enseignants E.P.S sont intéressés pour encadrer cette section, MM. Manresa et Girardot. La pratique se fera dans les Hauts Cantons de l'Hérault.

M. Prim : Refonte des sections sportives sur la demande de l'académie.

Mme Dars-Denise : Quel est l'intérêt pédagogique ?

M. Fournier/M.Prim : Permettre la pratique d'activités à sensations fortes. Ouverture à des activités que peu de jeunes ont la possibilité de faire en extra scolaire.

Vote à l'unanimité

- **Escrime** : Utilisation d'un lieu et implantation dans un groupe scolaire

M. Méjean : Concerne peu d'élèves. Projet louable mais crainte de « dispersion » et de création d'une section « éphémère » .

M. Fournier : La section permet une ouverture de l'établissement à un public qui ne serait pas venu autrement. Projet de la création mis en place pour du long terme, le travail sera fait en ce sens.

Mr Prim : Un enseignant est-il recruté ?

Mr Fournier : Oui, Mr ROUS, ancien escrimeur et prof d'E.P.S (assurera le suivi de la section et la pratique en UNSS)

Vote à l'unanimité

- **Convention PONTING** : AS montagne/Sports nature

M. Giraudon : C'est du saut à l'élastique ?

M. Fournier : Il y a effectivement du saut à l'élastique mais cela inclut d'autres activités. Il est souligné que ces activités engagent le Proviseur (responsabilité) d'où un vote en C.A.

M. Prim : Précise qu'à chaque sortie il faut un protocole de sécurité.

Mme Dars-Denise : Quel est l'intérêt pédagogique ? Cela ne dépasse t-il pas le cadre de l'Education Nationale ?

M. Fournier : Les activités ont pour but de développer un lien social et de proposer des activités peu communes.

M. Prim demande si la pièce peut être renvoyée à l'étude pour le prochain CA et présentée par Mr Manresa.

Du fait des multiples questions, la présentation et le vote de ce protocole sont renvoyés au prochain CA.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 27-05-2021
- *N° de séance* : 5

Chapitre : XII

Questions diverses

M. Fournier a présenté la question de M. Manresa relative à l'occupation des installations sportives par des élèves qui n'ont pas cours. En effet les travaux engagés permettront d'avoir un terrain sportif refait à neuf. Peut-être faudrait-il en profiter pour clôturer afin d'éviter les intrusions.

M. Fournier : Le besoin de « matérialisation » est entendu par la Région. Proposition faite mais la Région est décisionnaire en terme budgétaire.

M. Prim rappelle que pour les pratiques sportives avec ballons, il y aurait besoin d'installation de filets. Pour une pratique plus large, il serait judicieux que le revêtement soit en gazon au lieu de synthétique.

Le choix de l'établissement se porterait également sur le revêtement en gazon mais c'est la Région qui décide.

M. Fournier rappelle que par rapport aux intrusions, un travail de collaboration (Mairie, associations, lycée...) est mis en place. Cette collaboration permettra d'une part la non-dégradation du grillage et d'autre part la pratique sportive aux jeunes du quartier.

Problème posé du lieu de pique-nique, où les gens laissent leurs déchets.

M. Fournier rappelle qu'a été présentée une convention au CA dernier sur le partage de l'entretien de la zone (temps scolaire et hors temps scolaire) avec la mairie de Béziers.

Une demande d'installation de tables extérieures devant le restaurant scolaire a été faite à la Région. Celles-ci seront solides et lourdes (en bois et fer pour une masse d' ≈ 200 kg).

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 27 mai 2021

heure de début de séance : 18 heures 15

heure de fin de séance : 20 heures 00

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Pierre FOURNIER	Proviseur
Secrétaire de séance	Mme Hammou	Parent d'élève

Nombre de membres présents : 16

Quorum : Atteint

Le procès-verbal de la séance du précédent C.A. réuni le 11 février 2021 est *approuvé* [X]
refusé []

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières	3	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions	1	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...		
IX	Formation continue. GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI			
XII	Questions Diverses	1	
<i>Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation</i>			
	TOTAL	5	

Le 28 avril 2021

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance

Transmission à l'Inspecteur d'Académie
le :

Transmission au Recteur
le :

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
JEUDI 27 MAI 2021**

sous la présidence de : Pierre FOURNIER

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement :	Pierre FOURNIER	X		
- Adjoint :	François LE ROHELLEC	X		
- Gestionnaire :	Rodolphe FEVRE	X		
- Conseiller Principal d'Education :	Bénédicte DIAZ	X		
- Chef des travaux :	Françoise VAISSE	X		
PERSONNALITES				
<i>- de la collectivité de rattachement :</i>	1 – Dolorès ROQUE			X
	2- René MORENO		X	
<i>- de la commune siège :</i>	1 – Elisabeth PISSARO			X
<i>- du groupe de communes</i>	1 – Michel HERAIL		X	
<i>- qualifiées</i>	1 –Philippe PUJAS –Directeur IUT	X		
	2 -			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</i>				
	1 – Clément GRENET	X		
	2 – Claudine DARS DENISE	X		
	3 – Eric MEJEAN	X		
	4 – Sylvie ARCHIMBEAU représentée par Mme PETIT	X		
	5 – Pierre PRIM	X		
	6 – M'Hamed BEN AMAR	X		
	7 – Julien MANRESA		X	
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. :</i>				
	1 – Nathalie COUROUTEL	X		
	2 – Jean Luc SALINAS	X		
	3 – Bernard GIRAUDON *	X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
<i>-parents</i>	1 – Alima HAMMOU	X		
	2 – Alain LEFEBVRE représenté par Mme ROSE	X		
	3 – Zolika BRAFMAN	X		
	4 – Judith TORTI			X
	5 – Soria BENCHENNOUF			X
	6 –			
	7 -			
<i>- élèves</i>	1 –Cloé BALDERAS		X	
	2 – Oussama SAOUD		X	
	3 – Raphaël THIBAUT		X	
	4 – Sarah TEBSI		X	
	5 – Bastien CALABRO		X	
MEMBRES INVITES				
	Laurent CAMBON – Provisseur adjoint	X		

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-05-2021
- N° de séance : 5

Chapitre : II

Affaires financières

DBM LPO

Présentation du document modification : prélèvement sur fonds de roulement par M.Fèvre.

Il demande l'autorisation de prélever 20 000,00 € sur le fonds de roulement.

7000 euros seront consacrés au service opération en capital (achat de mobilier pour le CDI et divers investissements) et 13 000 euros pour le service administration logistique.

Vote : Adoption à l'unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- - Séance du : 27-05-2021
- N° de séance : 5

Chapitre : VIII

Pédagogie, vie scolaire, projets...

Calendrier PFMP (2021-2022)

M. Fournier donne la parole à Mme Vaisse (DDFPT).

Elle précise que : « établir ce calendrier est un exercice difficile ». Il faut tenir compte de la capacité qu'ont les structures à « absorber » le nombre d'élèves demandeurs de stage du bassin.

M. Fournier précise que sur ce calendrier, la dernière ligne est consacrée à une proposition « stage seconde générale ».

Projet : Permettre, sur la base du volontariat, aux élèves de seconde générale, de faire un stage sur la deuxième quinzaine de juin.

Celui-ci aurait pour objectifs :

Découvrir des métiers pour ceux qui n'ont pas de projet professionnel.

Confirmer ou infirmer le choix de spécialités et/ou le projet professionnel s'il est défini.

Permettre de confronter ses désirs, ses rêves à la réalité du terrain

A priori, 1/3 des élèves serait intéressé.

M. Fournier remercie les DDFPT qui se sont proposés pour gérer le dossier dans son aspect conventions de stage.

Mme Vaisse précise néanmoins qu'un investissement des professeurs principaux sera nécessaires dans les différentes étapes du projet.

Actions du PP :

Présentation du projet aux élèves,

Suivi de l'élève (contact avec l'entreprise durant la période de stage),

Suivi des conventions de stages (remise et récupération auprès des élèves).

M. Méjean soulève que les représentants du corps de professeurs ne peuvent s'engager pour l'ensemble de leurs collègues. Il mentionne également que l'encadrement de l'élève risque de poser des problèmes. Les enseignants de seconde ont-ils été sollicités ?

Mme Vaisse souligne qu'il existe une réelle demande de la part des élèves de seconde.

M. Fournier complète en précisant que cette période rentrerait dans l'horaire annuel dû à l'Orientation (54h).

M. Prim met en avant que l'expérimentation est intéressante mais que le choix des spécialités est déjà effectué.

M. Fournier : Oui, c'est pour cela qu'il faudra garder une certaine souplesse (i.e : transfert de spécialités autorisé au cas par cas) à la rentrée scolaire au regard des retours de stage.

M. Fournier complète ses propos en apportant l'information que les enseignants de seconde seront sollicités et propose donc le vote du calendrier à l'exception de la dernière ligne concernant les stages de seconde générale. Celle-ci sera remise au vote au CA de début juillet.

Vote du calendrier -hors dernière ligne « stage seconde »- : unanimité

Informations générales

- Régie de l'Hérault Transport et travaux générés sur la place Charles de Gaulle en centre-ville.

Sur une période de 18 à 24 mois sont programmés des travaux sur la place Charles de Gaulle, lieu faisant fonction de gare routière pour tous les bus LIO et BEEMOB. Cette desserte ne sera donc plus utilisée (durant les travaux) pour les élèves du LPO Jean Moulin.

Une rencontre ce jour (27 mai), avec Hérault Transport a pu établir une organisation qui permettra aux lycéens de Jean Moulin de ne pas être trop impactés par ces travaux. L'établissement aura donc des bus spécifiquement dédiés venant de chaque village concerné (17 bus). Les arrivées et départs se feront à proximité de l'espace Perréal, sur les deux voies (rue en face du feu qui se trouve au niveau du collège la Dullague). Départs prévus à 16h, 17h et 18h.

- Le 24 juin 2021, entrevue avec M. Leduc, responsable des travaux, pour finaliser les travaux du B3.

Malheureusement il est impossible de libérer de tous les cours le 1er étage lors des travaux.

Cela engendrera donc quelques « inconforts sonores », pour le personnel et les élèves durant cette période.

Il est demandé si les Algécos peuvent être exploités pour éviter ces nuisances. La réponse est négative car ils ne seront plus là à l'été 2021 suite à la réception du bâtiment 1.

- Bâtiment 2 : Projet de rénovation bien entamé sur l'extérieur et le plateau sportif (livraison prévue juillet 2022)
- Barreaudage efficace pour bloquer le passage à l'avenue J. Constans (RDV le 2 juin)

Mme Dars-Denise précise qu'il y a aussi un accès vulnérable sur le lycée au niveau des bambous.

A ce jour il n'a pas été constaté d'intrusion de ce côté au contraire de l'avenue J. Constans.

- Changement du système de chauffe.

La chaudière à bois sera retirée et réaffectée sur un établissement de l'académie. Les autres chaudières seront retirées mais cela demandera des travaux (destruction d'un mur) pour les faire sortir. Seront installées pour la saison 21-22 des chaudières à gaz et, pour la saison 22-23, une chaudière à granulés ; soit au total 6 chaudières pour une capacité de chauffe plus importante qu'actuellement. Les travaux sont prévus pour cet été. N.B : les chaudières exploitées jusqu'alors sont des chaudières de « secours » et datent de 1978.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-05-2021
- N° de séance : 5

Chapitre : VII

Projet d'établissement

Environnement :

- Etablissement des années 60. Les façades sont des monuments historiques.
- Quartier avec une grande pauvreté (15% de l'effectif)
- Etablissement populaire
- Concentration des quartiers défavorisés
- Le centre-ville perd sa population à revenus moyens (exode vers les villages) et les cadres inscrivent plus facilement leur(s) enfant(s) dans le privé = aggravation de la fracture scolaire et sociale. Pour essayer de rétablir un équilibre, une mixité, l'établissement décide de proposer un large panel de formations afin d'attirer ces publics fuyants.
- 13 spécialités (réforme bac) proposées aux élèves.

Présentation du document diagnostic.

- Rappel sur la situation géographique du lycée,
- Rappel sur la situation économique et sociale
- Rappel sur comparaison EPLE sur 4 départements de l'Académie (PO-Aude-Hérault-Gard) pour superficie similaire, contexte similaire...

= Nombre d' AED (24,5) conséquent, cependant le « poste internat » nécessite l'affectation d'un grand nombre d'AED à sa gestion.

= Nombre de personnels de direction en négatif. Une demande a été faite pour la création d'un poste supplémentaire « PERDIR » (personnels de direction)

M. Prim signale que dans les calculs, le rectorat ne prend pas en compte la superficie de l'établissement.

M. Fournier complète l'intervention en stipulant que pour ces éléments de comparaison, il a pris des établissements de même taille environ.

- En SEP, la filière « aide à la personne » est très demandée par les élèves issus de secteurs défavorisés.
- Il y a au sein de l'établissement 45% de boursiers.

M. Méjean pose la question du problème de « l'offre d'éducation » au collège.

M. Fournier expose que la problématique en l'espèce est que les collèges du centre-ville ont vu partir leurs élèves en périphérie. Paupérisation du centre-ville. Exode d'une tranche de la population à « bons revenus ».

M. Prim : Est-ce une vision qui se retrouve au niveau national ?

M. Fournier : Non c'est une caractéristique du bassin sud (de Perpignan-Béziers-Montpellier)

Présentation de propositions :

- Refondre la carte scolaire
- Développer une carte des formations et un panel d'options attractives

Présentation des points forts :

- les personnels, TOUS, sont engagés dans la réussite de l'établissement,
- Carte de formations riche (13 spécialités, les filières Pro),
- Lieu de vie apprécié par les élèves (93 % des élèves, suite à une étude réalisée par des BTS du lycée, se sentent en sécurité et apprécient leurs professeurs).

Constat de M. Fournier sur l'année 2020-21 : Les élèves du LPO ont des personnalités très riches.

Synthèse du projet d'Etablissement :

Réalisé en groupe restreint (membres du conseil pédagogique) car la crise sanitaire n'a pas permis une consultation parents/enseignants/élèves...

- 3 axes de travail
 - Se sécuriser
 - S'entraider
 - S'émanciper

M. Fournier remercie M. Prim pour le travail réalisé.

Ce projet, le tableau des propositions et des analyses qui l'accompagne sont le résultat de 10 ans de réflexions et un acte posé pour le mieux-être de tous.

M. Méjean souligne le très bon travail effectué.

M. Prim précise que le « tableau propositions et analyses » est d'inspiration populaire → Conscientisation.

Le projet est établi suite à un diagnostic.

L'objectif pour l'année prochaine est de travailler ces axes avec les élèves, les parents...

Mr Pujas représentant de l'IUT intervient en demandant de ne pas oublier dans le projet l'enseignement supérieur.

Mise en avant de la liaison avec le collège et le supérieur. M. Fournier précise qu'effectivement le lycée est en attente de retours des établissements du supérieur (attendus, profils d'élèves pour telle ou telle filière...) et concernant la liaison avec les collèges, cette année, 80 professeurs ont été accueillis pour une présentation de l'établissement et des formations, surtout en filière pro.

Vote : Adoption à l'unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-05-2021
- N° de séance : 5

Chapitre : V

Contrats, conventions

CONVENTIONS

Mr Fèvre présente les conventions :

- **Conventions d'occupation des locaux**

Organismes	Type de locaux	Période	Jours
Université Montpellier 3	petit gymnase	du 13 septembre 2021 au 31 mai 2022	lundi, mardi et jeudi de 18 h à 19h30
ASB GYM	petit gymnase	année scolaire 2021-2022	mercredi de 16h30 à 18 h- 5 week end en fonction des championnats et stages
HANDBALL	grand gymnase	année scolaire 2021-2022	le mardi soir de 18h30 à 20 h

Vote à l'unanimité

- **Conventions de partenariat**

LIBELLE	Type	Durée	Observations
CEB (Club d'escrime biterrois)	partenariat	année scolaire 2021-2022	Classe à horaires aménagés
ASBH	partenariat	année scolaire	Classe à horaires aménagés
ASB	partenariat	année scolaire	Section sportive

Concernant la section sportive football la commission de recrutement aura lieu le vendredi 28 mai. M. le proviseur émet le souhait de créer plus tard une section féminine . Une attention particulière est portée, toutes sections confondues, sur le comportement, la motivation, l'attitude scolaire, l'état d'esprit des éléments recrutés.

FCPE : Problèmes rencontrés avec le comportement inapproprié de certains éléments.

M. Fournier : Des mesures disciplinaires ont été prises et des formations en interne ont été réalisées. Sur l'année 2021, il n'y a pas eu d'incidents.

Comme toutes les autres sections sportives, une attention particulière est portée sur l'état d'esprit, le comportement, l'attitude scolaire...

Vote à l'unanimité

- **Canyonisme** : Pratique de randonnées et escalades aquatiques . Mise en place rentrée 2022.

M. Fournier : Cette section est très active et appréciée en UNSS. Deux enseignants E.P.S sont intéressés pour encadrer cette section, MM. Manresa et Girardot. La pratique se fera dans les Hauts Cantons de l'Hérault.

M. Prim : Refonte des sections sportives sur la demande de l'académie.

Mme Dars-Denise : Quel est l'intérêt pédagogique ?

M. Fournier/M.Prim : Permettre la pratique d'activités à sensations fortes. Ouverture à des activités que peu de jeunes ont la possibilité de faire en extra scolaire.

Vote à l'unanimité

- **Escrime** : Utilisation d'un lieu et implantation dans un groupe scolaire

M. Méjean : Concerne peu d'élèves. Projet louable mais crainte de « dispersion » et de création d'une section « éphémère » .

M. Fournier : La section permet une ouverture de l'établissement à un public qui ne serait pas venu autrement. Projet de la création mis en place pour du long terme, le travail sera fait en ce sens.

Mr Prim : Un enseignant est-il recruté ?

Mr Fournier : Oui, Mr ROUS, ancien escrimeur et prof d'E.P.S (assurera le suivi de la section et la pratique en UNSS)

Vote à l'unanimité

- **Convention PONTING** : AS montagne/Sports nature

M. Giraudon : C'est du saut à l'élastique ?

M. Fournier : Il y a effectivement du saut à l'élastique mais cela inclut d'autres activités. Il est souligné que ces activités engagent le Proviseur (responsabilité) d'où un vote en C.A.

M. Prim : Précise qu'à chaque sortie il faut un protocole de sécurité.

Mme Dars-Denise : Quel est l'intérêt pédagogique ? Cela ne dépasse t-il pas le cadre de l'Education Nationale ?

M. Fournier : Les activités ont pour but de développer un lien social et de proposer des activités peu communes.

M. Prim demande si la pièce peut être renvoyée à l'étude pour le prochain CA et présentée par Mr Manresa.

Du fait des multiples questions, la présentation et le vote de ce protocole sont renvoyés au prochain CA.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-05-2021
- N° de séance : 5

Chapitre : XII

Questions diverses

M. Fournier a présenté la question de M. Manresa relative à l'occupation des installations sportives par des élèves qui n'ont pas cours. En effet les travaux engagés permettront d'avoir un terrain sportif refait à neuf. Peut-être faudrait-il en profiter pour clôturer afin d'éviter les intrusions.

M. Fournier : Le besoin de « matérialisation » est entendu par la Région. Proposition faite mais la Région est décisionnaire en terme budgétaire.

M. Prim rappelle que pour les pratiques sportives avec ballons, il y aurait besoin d'installation de filets. Pour une pratique plus large, il serait judicieux que le revêtement soit en gazon au lieu de synthétique.

Le choix de l'établissement se porterait également sur le revêtement en gazon mais c'est la Région qui décide.

M. Fournier rappelle que par rapport aux intrusions, un travail de collaboration (Mairie, associations, lycée...) est mis en place. Cette collaboration permettra d'une part la non-dégradation du grillage et d'autre part la pratique sportive aux jeunes du quartier.

Problème posé du lieu de pique-nique, où les gens laissent leurs déchets.

M. Fournier rappelle qu'a été présentée une convention au CA dernier sur le partage de l'entretien de la zone (temps scolaire et hors temps scolaire) avec la mairie de Béziers.

Une demande d'installation de tables extérieures devant le restaurant scolaire a été faite à la Région. Celles-ci seront solides et lourdes (en bois et fer pour une masse d' ≈ 200 kg).